

Compte rendu

Réunion du Conseil Municipal du Jeudi 16 Février 2017

Présents : M. MARNEZY Alain, Maire
M. DROT Bernard, M. DAMEVIN Pascal, Adjoint

M. AGUSTIN Jean-Jacques, Mme CHARDONNET Corinne, M. COLLY Roger,
M. MANOURY Didier, M. MINAUDO Christophe, M. PELISSIER Daniel.

Absents : M. POILANE Pascal (*procuration à M. MARNEZY Alain*), M. GROS Michel (*procuration à M. PELISSIER Daniel*), M. FRESSARD Roland, M. GOMES LEAL Florian (*procuration à M. MINAUDO Christophe*), Mme GROS Sandrine (*procuration à M. MANOURY Didier*), M. PEYRE DE GROLEE VIRVILLE Adrien (*procuration à M. AGUSTIN Jean-Jacques*).

Secrétaire de séance : Didier Manoury

1 – Présentation des comptes administratifs et comptes de gestion 2016 des différents budgets

Monsieur Bernard DROT présente les comptes administratifs 2016 des différents budgets qu'il avait transmis 4 jours au préalable à tous les conseillers.

Il explique la structure des différents comptes et propose un déroulement en 3 temps

- Examen des comptes (ainsi que l'information sur les restes à réaliser)
- Vote de ces comptes (en dehors de la présence du Maire).
- Affectation des résultats

Echanges sur :

* La taxe de séjour :

- La loi prévoit que cette recette fiscale doit être affectée uniquement à des dépenses de tourisme. La Comcom ayant pris cette compétence, le produit de la taxe lui sera reversé par la Commune. Ce reversement sera compensé dans le calcul de la Dotation de Solidarité Communautaire.
- Incertitude sur le pouvoir de décision des taux et modalités à terme (passage à la ComCom).

* La Halte -Garderie :

- Répartition des recettes entre l'activité communale (enfants Aussoyens) et touristique
- Intérêt d'une comptabilité analytique (communal versus touristique) mais difficultés de mise en œuvre
- Montant de la subvention reçue de la CAF à transmettre.

* Autres :

- Excédent Budget RET remontera au budget communal lors de la clôture du budget RET
- Budget Camping : ne porte que sur 6 mois ; ce budget sera à clôturer lors d'un prochain conseil.
- Budget Fintan : nécessité d'attendre la fin de l'opération pour une analyse cohérente
- Cordaz et Cottériat: faudra-il conserver ces budgets ? (aucun mouvement en 2016)
- Dossier du Fort Marie-Christine : interrogations de certains élus sur le fait qu'il n'y a aucune trace de relations financières entre la commune et les exploitants du Fort. A voir lors d'un prochain conseil.

***Résultats de l'exercice 2016 pour les différents budgets**

Commune

Section Fonctionnement

Recettes : 6 649 869.97 €
Dépenses : 2 287 138.24 €

Résultats : + 4 362.731.73 €

Section Investissement

Recettes : 4 651 618.54 €
Dépenses : 6 510.429.40 €
Restes à réaliser 990 890.00 €
(dépenses)

- 2 849 700.86 €

Régie des Equipements Touristiques

Section Fonctionnement

Recettes : 3 067 427.19 €
Dépenses : 3 067 427.19 €

Résultats : + 0.00 €

Section Investissement

Recettes : 5 703 707.58 €
Dépenses : 3 408 369.84 €

+ 2 295 337.14 €

Equipements Touristiques

Section Fonctionnement

Recettes : 99 230.33 €
Dépenses : 0.00 €

Résultats : + 99 230.33 €

Section Investissement

Recettes : 4 439 125.92 €
Dépenses : 1 020 349.11 €
Restes à réaliser 3 510 100.00 €

- 91 323.19 €

Camping La Buidonnière

Section Fonctionnement

Recettes : 232 618.23 €
Dépenses : 232 618.23 €

Résultats + 0.00 €

Section Investissement

Recettes : 13 860.48 €
Dépenses : 13 845.48 €

+ 15.00 €

Office du Tourisme

Section Fonctionnement

Recettes :	524 111.23 €
Dépenses :	522 111.23 €

Résultat :	+ 2 000.00 €

Section Investissement

Recettes :	0.00 €
Dépenses :	0.00 €

	0.00 €

Régie Electrique

Section Fonctionnement

Recettes :	1 830 229.99 €
Dépenses :	1 773 809.67 €

Résultats :	+ 56 420.32 €

Section Investissement

Recettes :	197 837.23 €
Dépenses :	31 760.84 €
Restes à réaliser :	94 100.00 €

	+ 71 976.39 €

Eau et assainissement

Section Fonctionnement

Recettes :	448 747.01 €
Dépenses :	300 060.32 €

Résultats :	+ 148 686.69 €

Section Investissement

Recettes :	82 383.92 €
Dépenses :	25 376.33 €
Restes à réaliser :	159 600.00 €

	- 102 592.41 €

Halte-Garderie permanente

Section Fonctionnement

Recettes :	260 776.89 €
Dépenses :	260 776.89 €

Résultat :	+ 0.00 €

Section Investissement

Recettes :	0.00 €
Dépenses :	0.00 €

	0.00 €

Zone Mottets-Fintan

Section Fonctionnement

Recettes :	740 224.10 €
Dépenses :	887 729.42 €

Résultats :	- 147 505.32 €

Section Investissement

Recettes :	699 000.00 €
Dépenses :	637 998.05 €

	+ 61 001.95 €

Zone « Cordaz »

Section Fonctionnement

Recettes :	123 003.00 €
Dépenses :	123 003.00 €

Section Investissement

Recettes :	124 161.02 €
Dépenses :	123 003.00 €

Résultats : / + 1 158.02 €

Zone Cottériat

Section Fonctionnement

Recettes : 36 703.00 €
Dépenses : 36 703.00 €

Résultats : /

Section Investissement

Recettes : 37 612.47 €
Dépenses : 36 700.00 €

+ 912.47 €

Vote sur l'ensemble des comptes administratifs et comptes de gestion:

M. le Maire quitte la salle.

- Compte de Gestion et Compte Administratif R.E.T. :

Le vote sur les comptes RET est reporté à une date ultérieure, lorsque la perception aura pu rectifier certaines anomalies (problème de logiciel).

S'agissant d'anomalies dans les inscriptions budgétaires, elles sont sans incidences sur les résultats de l'exercice 2016.

De ce fait, les comptes de gestion et administratifs de la Commune seront représentés au prochain Conseil Municipal pour approbation définitive.

- Autres budgets :

Les comptes administratifs et comptes de gestion des autres budgets sont tous approuvés à l'unanimité des votants.

Cf. Délibérations n° 24/17 à 41/17

Affectation des résultats

M. le Maire revient en séance.

M. Drot propose d'affecter les résultats comme suit:

Commune (pour information)

Excédent de fonctionnement 2016 : 4 362 731.73 €

- Affectation à l'investissement (1068) : 2 849 700.86 €

- Excédent de fonctionnement reporté au BP 2017 1 513 030.87 €

Déficit d'Investissement reporté au BP 2017 : 1 858 810.86 €

Restes à réaliser : 990 890.00 €

Détail des Restes à réaliser : 21 200.00 € (recettes) et 1 012 090.00 € (dépenses).

Equipements Touristiques

Excédent de fonctionnement 2016 : 99 230.33 €

- Affectation à l'investissement (1068) : 91 323.19 €

- Excédent de Fonctionnement reporté au BP 2017 : 7 907.14 €

Excédent d'Investissement reporté au BP 2017 : 3 418 776.81 €

Restes à réaliser : 3 510 100.00 € en dépenses.

Camping

Excédent d'Investissement reporté au BP 2017 : 15.00 €

Office du Tourisme

Excédent de Fonctionnement reporté au BP 2017 : 2 000.00 €

Régie Electrique

Excédent de Fonctionnement reporté au BP 2017 : 56 420.32 €

Excédent d'Investissement reporté au BP 2017 166 076.39 €

Restes à réaliser : 94 100.00 € en dépenses.

Eau et Assainissement

Excédent de Fonctionnement 2016 : 148 686.69 €

- Affectation à l'investissement (1068) 102 592.41 €

- Excédent de fonctionnement reporté au BP 2017 : 46 094.28 €

Excédent d'Investissement reporté au BP 2017 : 57 007.59 €

Restes à réaliser : 159 600.00 € en dépenses.

Fintan

Déficit de Fonctionnement reporté au BP 2017 : 147 505.32 €

Excédent d'Investissement reporté au BP 2017 : 61 001.95 €

Cordaz

Excédent d'Investissement reporté au BP 2017 : 1 158.02 €

Cottériat

Excédent d'Investissement reporté au BP 2017 : 912.47 €

Vote sur l'affectation des résultats : approuvé à l'unanimité

Cf. Délibérations n° 42/17 à 49/17

M. Bernard Drot remet à chacun des conseillers l'état complet et détaillé des emprunts en cours.

2 - Préparation Budgets d'Investissements 2017

Un débat d'orientations budgétaire pour 2017 avait été lancé fin 2016 et à cet effet, un recensement des nouveaux investissements éventuels avait été initié.

Le Maire présente la liste des investissements en cours de chiffrage (version projet, document de travail remis aux conseillers municipaux). Pour les besoins du BP 2017, ils seront à sélectionner et à valider par le Conseil au cours de la réunion de Mars 2017.

B. Drot demande que soit rajouté à cette liste un projet de sécurisation d'un itinéraire emprunté par de très nombreux touristes : le cheminement piétons entre le pont du St Pierre et le Plan de la Croix, et qu'un chiffrage sommaire des différentes solutions soit produit au conseil.

Le Maire répond que cet itinéraire relève du Service des Routes Départemental, et qu'il a interpellé plusieurs fois le Responsable à ce sujet.

Le budget devra être validé avant le 15 Avril. Les taux de fiscalité devront être votés au préalable, mais ne pourront l'être qu'après connaissance des nouveaux taux décidés par la communauté de communes.

Chaque conseiller doit informer le DGS s'il souhaite apporter une modification à ce document de travail avant début Mars.

3 - Finances

. Validation divers marchés (devis)

Le Maire présente des devis à valider par le Conseil Municipal.

Tous accordés à l'unanimité sauf :

- Portes garages Volvo (6 contre, 2 abstentions) : devis en version manuelle à demander (malgré la recommandation du Centre de Gestion)
- Cachard - réparation câbles chauffants Musée : demander un 2^{ème} devis
- Thelis - barrières d'entrée du camping (comptabilité technique à vérifier par SPL)
- Gavietto - travaux boiseries et peinture bâtiment camping (probablement sans suite)
- Ge Arc – Orthophotographie (demande de précisions)

Cf. Délibération n° 50/17

*Pour le prochain conseil, la liste sera transmise si possible au plus tard la veille.

*Facturation de la SPL pour les pistes VTT : le dossier « VTT » sera à préciser et à organiser entre la SPL et la Commune

*Devis archivage (50 jours de travail à partir d'Avril) : le personnel communal devra participer pour aider l'archiviste et se former aux obligations réglementaires.

*Devis MDP-Eric : celui qui sera retenu au marché déduira ces honoraires du marché

. Groupama - Reprise véhicule

Le Conseil Municipal doit autoriser Monsieur le Maire à signer la décision de cession à Groupama du véhicule 206 Peugeot de la Régie Electrique, récemment accidenté et économiquement irréparable.

Vote : favorable à l'unanimité

Cf. Délibération n° 51/17

. Anticipation de crédits sur budgets 2017

Afin de pouvoir payer des factures d'investissement avant le vote du budget primitif, il convient de voter des anticipations de crédits sur certains budgets :

- . 2 500.00 € : Budget Equipements Touristiques pour plans LIDAR (commande de plans en plus que ceux prévus)
- . 16 000.00 € : Budget Commune pour achat véhicule.

Vote : favorable à l'unanimité

Cf. Délibérations n° 52/17 et 53/17

. Office de Tourisme : Maintien du budget annexe OT pour la période transitoire

Le Conseil Municipal doit autoriser Monsieur le Maire à régler toutes les dépenses relatives aux missions touristiques sur le territoire de la Commune d'Aussois, pendant la période transitoire du 1^{er} Janvier au 31 Mai 2017, sur le budget annexe « Office de Tourisme 2017 ».

Afin de pouvoir payer ces dépenses, une subvention de 100 000.00 euros du budget Commune doit être versée pour alimenter le budget OT.

Vote : favorable à l'unanimité

Cf. Délibérations n° 54/17 et 55/17

4 - Questions diverses

Organisation des Services Techniques de la Commune

Conformément à la demande du précédent Conseil, un projet de fiche de poste du responsable des Services Techniques et de la Régie a été proposé ; des corrections sont en cours et restent à valider dans les semaines à venir.

Concernant l'astreinte électricité mutualisée (avec la Régie de Villarodin-Bourget), le conseil autorise le DGS à entreprendre les travaux préparatoires à cette question avec le DGS de Villarodin-Bourget : rédaction note d'organisation, procédure,...

Vote : favorable à l'unanimité

Le principe de son recrutement (CDD) ayant déjà été envisagé, un projet de fiche de poste d'un chargé de mission a également été proposé.

Les missions principales proposées pour ce chargé de mission seraient : Gestion des dossiers (réglementations, subventions,...), Suivi et Réception des chantiers (Base de loisirs,...), Activités opérationnelles, Coordination avec les services fonctionnels (facturations, comptabilité,...).

Sur la base de cet ensemble de missions principales, il est demandé au Conseil d'autoriser dès maintenant la diffusion d'une annonce d'embauche compte tenu : du planning des travaux (base de loisirs,...), du temps nécessaire inhérent au processus de recrutement, des difficultés

éventuelles de recrutement et du temps. M. Drot indique qu'il existe encore de fortes divergences sur le contenu de ce poste et son positionnement dans l'organigramme.

Le conseil municipal souhaite que le travail collégial de validation de l'annonce d'emploi et de la fiche de poste se poursuive en vue d'être validé par le Conseil de Mars (aucune autre action et diffusion avant la validation par le Conseil)

- Options sur Marchés de travaux déjà délibérés Base de loisirs

Il est proposé que les diverses options (option éclairage du bassin 1 755,60 € HT - Ent. Dompnier ; option télémaintenance 3 814,80€ HT - Ent Mino ; options banque d'accueil meubles et cloisons 5 843,94€ HT - Ent. Trivero) décidées par le comité de pilotage Base de Loisirs soient incluses dans les actes d'engagement à signer par le Maire.

Vote : favorable, (1 contre)

- Pour information :

* Un conseil de Régie a eu lieu le 6 février (CR diffusé aux participants), deux réunions EDF sont prévues (27 Février et 6 Avril)

* Les restitutions des études complémentaires ETERLOU/Secteur du Djoin se feront en Mairie le 21 mars 2017

* Après sélection, le cabinet GEODE restituera son étude « Fournache-Randoliere » début Avril 2017

* Le groupe de travail PLU se réunit le 16 mars

* Une étude technico-économique « navette » démarrera le 6 Mars dans la perspective du prochain hiver et intégrant les impacts de la création de la Base de Loisirs.

* Maison des Enfants : des rencontres sont prévues Fin février aux garderies de Val Cenis et St François ; une offre de stage a été déposée (offre 6-12) ; une réunion est prévue à la fin de la saison avec l'ESF et la Garderie incluant le Pack ESF, l'offre 6-12, l'activation complète du Logiciel de réservation-planning-facturation NYMPHEA.

Les deux conventions ESF signées ont été réceptionnées en Mairie.

Concernant la garderie communale, une rencontre est prévue le 24 Février avec la CAF ; le nombre prévisionnel des enfants aussoyens est en baisse notable selon la Directrice.

* Travaux Base de loisirs : les 1^{ers} travaux démarreront Fin Mars

Questions posées

- Questions sur le rejet par la ComCom de notre dossier Base de Loisirs (demande de subvention). Le Maire répond qu'à la demande de la Vice-Présidente de la Région, l'ensemble des dossiers, dont celui d'Aussois, serait revu à la Région.

- Bibliothèque : ce projet n'a pas été décidé et n'a pas été transmis dans la demande en Novembre du recensement des nouveaux besoins. Si une étude doit être lancée, elle doit être demandée et argumentée en ce sens par un élu, étude qui sera alors à intégrer dans le document de travail « chiffrage en cours »

- Vestiaires du service technique : étude en cours dont utilisation mutualisée et organisée des vestiaires du Technicentre
- Délégation Tourisme : la ComCom reprend toutes les compétences au 1er Juin 2017 (dont l'animation, l'événementiel,...) notamment au travers d'une SPL.
Echange sur la représentation d'Aussois au sein de ses instances communautaires.
- Pilier cimetière (demande transmise) et nettoyage fioul (régulé)
- Local au-dessus de l'ancienne école : le Club des Sports La Gentiane occupe cette salle sur un simple accord verbal, ce qui pose des problèmes tels que responsabilité, assurance, ménage. A régler par une convention
- PV de la dernière séance : il a bien été reçu en Mairie.

Délibérations prises au cours de la séance

- n° 24/17 : Approbation Compte de Gestion 2016 - DSP Equipements Touristiques
- n° 25/17 : Approbation Compte Administratif 2016 - DSP Equipements Touristiques
- n° 26/17 : Approbation Compte de Gestion 2016 - Camping Caravaneige La Buidonnière
- n° 27/17 : Approbation Compte Administratif 2016 - Camping Caravaneige La Buidonnière
- n° 28/17 : Approbation Compte de Gestion 2016 - Office du Tourisme
- n° 29/17 : Approbation Compte Administratif 2016 - Office du Tourisme
- n° 30/17 : Approbation Compte de Gestion 2016 - Régie Electrique
- n° 31/17 : Approbation Compte Administratif 2016 - Régie Electrique
- n° 32/17 : Approbation Compte de Gestion 2016 - Eau et Assainissement
- n° 33/17 : Approbation Compte Administratif 2016 - Eau et Assainissement
- n° 34/17 : Approbation Compte de Gestion 2016 - Halte-Garderie
- n° 35/17 : Approbation Compte Administratif 2016 - Halte-Garderie
- n° 36/17 : Approbation Compte de Gestion 2016 - Zone Mottets - Fintan
- n° 37/17 : Approbation Compte Administratif 2016 - Zone Mottets - Fintan
- n° 38/17 : Approbation Compte de Gestion 2016 - Zone Cordaz
- n° 39/17 : Approbation Compte Administratif 2016 - Zone Cordaz
- n° 40/17 : Approbation Compte de Gestion 2016 - Zone Cottériat
- n° 41/07 : Approbation Compte Administratif 2016 - Zone Cottériat
- n° 42/17 : Affectation de résultats 2016 - Equipements Touristiques
- n° 43/17 : Affectation de résultats 2016 - Camping Caravaneige La Buidonnière
- n° 44/17 : Affectation de résultats 2016 - Office du Tourisme
- n° 45/17 : Affectation de résultats 2016 - Régie Electrique
- n° 46/17 : Affectation de résultats 2016 - Eau et Assainissement
- n° 47/17 : Affectation de résultats 2016 - Zone Mottets - Fintan
- n° 48/17 : Affectation de résultats 2016 - Zone Cordaz
- n° 49/17 : Affectation de résultats 2016 - Zone Cottériat
- n° 50/17 : Autorisation d'engagement des marchés - 16 Février 2017
- n° 51/17 : Cession Peugeot 206 à Groupama
- n° 52/17 : Anticipation de crédits - Budget DSP Equipements Touristiques 2017
- n° 53/17 : Anticipation de crédits - Budget Commune 2017
- n° 54/17 : Subvention à l'Office de Tourisme - Année 2017
- n° 55/17 : Règlement factures relatives à la promotion touristiques d'Aussois sur le Budget annexe « Office de Tourisme » 2017

Le Maire
Alain MARNEZY,



Alain Marnezy